

Fatwa du shaykh al-islam, Essad Effendi, appelant au jihâd

Si, dans le cas d'une agression contre l'islamisme, agression provoquant le pillage des territoires musulmans et l'asservissement de la population musulmane, S. M. le *Padi-chah* de l'Islam déclare la guerre sainte, tous les musulmans ont-ils le devoir sacré d'y participer, conformément au [...] Coran [...] et est-ce un devoir religieux pour les musulmans jeunes et vieux de toutes les parties du monde, de s'empresser de prendre part à la guerre sainte avec leurs biens et leur personne, comme fantassins et comme cavaliers ? *Réponse* : Oui.

Or, étant avéré que la Russie, l'Angleterre et la France, qui s'attaquent aujourd'hui au *Khalifat* [califat] et à l'Empire ottoman avec leurs flottes et leurs armées, visent à anéantir - qu'à Dieu ne plaise - la lumière sublime de l'islamisme, tous les musulmans vivant sous l'administration de ces états et des gouvernements qui les appuient ont-ils également le devoir religieux de déclarer la guerre sainte contre ces gouvernements et de prendre effectivement part à la lutte sacrée ? *Réponse* : Oui.

Tandis que la réalisation du but dépend de l'empressement de tous les musulmans à participer à la guerre, si - qu'à Dieu ne plaise ! - quelques-uns d'entre eux agissent autrement, leur ligne de conduite doit-elle être considérée comme constituant une grande révolte contre le Tout-Puissant, et sont-ils passibles du châtement céleste ? *Réponse* : Oui.

Si la population musulmane des susdits états en guerre avec le gouvernement musulman prend part à la guerre contre les troupes musulmanes, fût-ce sous la contrainte et les persécutions que ces états commettraient en les tuant, et même en anéantissant leurs familles, cette participation est-elle formellement prohibée par le *Chériat* [*charia*], et le meurtre dont ils se rendraient ainsi coupables est-il puni des feux de l'enfer ? *Réponse* : oui.

La participation des musulmans vivant sous l'administration de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de la Serbie, du Monténégro et de leurs alliés, à la guerre contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, qui appuient le gouvernement impérial musulman, devant causer du tort au *Khalifat* [califat], constituerait-elle un grand péché entraînant les douloureuses tortures ? *Réponse* : Oui.

Ces *fetva* avaient été rendues mercredi et avait été laissées, ainsi qu'il est d'usage, pendant vingt-quatre heures dans le sanctuaire où est gardé le manteau du Prophète.

Source (pour la traduction française) : Jacques Rhetoré, *Les chrétiens aux bêtes*. Les éditions de Cerf, 2005